

CONDITIONS DE PRODUCTION RECOLTE 2023

AOC ou TYPE DE VIN	RENDEMENT (hl/ha)	Richesse mini.en sucre (g/l)	TAV (%)	
	Année 2023		naturel mini	total maxi *
TOURAINES BLANC	65 + 7 VCI 10% de réserve interprofessionnelle**	162	10	12,5
TOURAINES ROSE	60 + 6 VCI ou VSI***	162	10	12,5
TOURAINES ROUGE	60 + 6 VCI ou VSI	171	10	12,5
TOURAINES GAMAY	60 + 6 VCI ou VSI	171	10	12,5
TOURAINES MOUSSEUX	78	153	9,5	13
TOURAINES AMBOISE BLANC sec	60	179	11	12,5
TOURAINES AMBOISE BLANC demi-secs, moelleux et doux	60	212	13	12,5
TOURAINES AMBOISE ROSE	60	179	11	12,5
TOURAINES AMBOISE ROUGE	60	189	11	12,5
TOURAINES AZAY BLANC	55	162	10	12,5
TOURAINES AZAY ROSE	55	153	9,5	12
TOURAINES CHENONCEAUX BLANC	60 + 5 VCI	179	11	12,5
TOURAINES CHENONCEAUX ROUGE	55	189	11	12,5
TOURAINES OISLY BLANC	60	179	11	12,5
TOURAINES MESLAND BLANC	65	162	10	12,5
TOURAINES MESLAND ROSE	60	162	10	12,5
TOURAINES MESLAND ROUGE	60	171	10	12,5

Enrichissement de 1% max à l'exception du Touraine Oisly et du Touraine Chenonceaux Blanc

* sans enrichissement le TAV Total peut-être dépassé

** 10% des volumes revendiqués seront mis en réserve (donc non commercialisables) sauf dans le cas où le volume à mettre en réserve est inférieur à 20 hl (cette exception s'applique aux seuls revendiquants)

***VCI = Volume Complémentaire Individuel. VSI = Volume Substituable Individuel. Le VSI est une autorisation à produire au-delà du rendement de l'année en contrepartie de la destruction d'un volume équivalent du même produit d'un millésime antérieur (le vin en stock plus ancien de moindre qualité est distillé). Il n'est pas possible pour un opérateur de déclarer à la fois du VSI et du VCI pour un même produit.

Pour information le rendement en Rosé de Loire 2023 est de 60 hl/ha + 6hl/ha de VCI ou VSI.
Le repli du Touraine Rosé en Rosé de Loire est donc possible pour ce millésime 2023.